



COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....27  
Votants.....32

**ETAIENT PRESENTS** : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

Objet :

**ETAIENT EXCUSES** : Bernard NIEL , Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Thierry SOLIER, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT

**RAPPORTEUR :**

**Délibération numéro :**  
2018/141

Convention de partenariat  
de la Ville de Millau et de  
l'Office de Tourisme de  
Millau - Grands Causses  
pour la coordination  
technique et financière de la  
Parade de Noël des 15 et 16  
décembre 2018

**PROCURATIONS** : Bernard NIEL pouvoir à Maryse DAURES, Nathalie FORT pouvoir à Anne GAUTRAND, Patrice GINESTE pouvoir à Elodie PLATET, Dominique DUCROS pouvoir à Bérénice LACAN, Thierry SOLIER pouvoir à Karine ORCEL

**ETAIENT ABSENTS :**

Madame Laaziza KECHKECH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 27 septembre 2018,  
et que la convocation du conseil avait été  
affichée le mercredi 14 septembre 2018



Code général des collectivités territoriales

Considérant le souhait de la ville d'organiser une parade de Noël chorégraphiée les 15 et 16 décembre 2018, dans le cadre de la quatrième édition du Festival "Bonheurs d'Hiver"

Considérant l'opportunité d'un partenariat avec l'Office de Tourisme Millau Grands Causses pour la coordination technique, logistique et financière de cette parade,

Considérant que le coût prévisionnel d'organisation de la parade de Noël est estimé à 22780€ et que l'office de Tourisme participera à son financement à hauteur de 6780€

Après avis de la Commission Culture en date du 11 septembre 2018, il est demandé au Conseil Municipal :

- 1- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à verser une subvention d'un montant de 16 000€ pour contribuer au financement de la parade de Noël
- 2- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération
- 3- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

La dépense est inscrite au budget 2018 TS 149 Nature 6574 Fonction 30

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

